

Le 19 octobre 2026

**Concours INTERNE
de recrutement direct dans le corps des magistrats
des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel
au titre de 2027**

**Liste des candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites
(par ordre alphabétique)**

Une erreur tenant uniquement à l'absence de prise en compte du coefficient 3 pour l'épreuve consistant en l'étude d'un dossier de contentieux administratif, prévu par l'article R. 233-11 du code de justice administrative, entache la détermination de la liste des candidats déclarés admissibles par délibération du 16 octobre 2026.

Il y a donc lieu de réunir une seconde fois, ce jour, le jury du concours de recrutement direct des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel pour rapporter sa précédente délibération et appliquer ce coefficient à ladite épreuve.

A l'issue de sa nouvelle délibération, le jury déclare admissibles les candidats suivants :

AMIET Pierre
AZEMAR Dorian
BAIN Gaëtan
BAQUÉ Mathieu
BARRETEAU Eliott
BENKHACHOUCHE Lina
BERTAUX Marine
BOYE Justine
CHAPUIS Marc
CHARLOT-LAURENT Antoine
CHARVOT Marie-Aline
CHEVALIER Apolline
CRETOIS-VALIDZIC Elena
DELMAS Rémi
DUBOIS Marie-Cécile
DUPERET Guillaume
FRONTIER Lucas
GAUBERT Léa
GEST Lucie
GRIFFON-RENAUD Félix
HAOUCHINE Anis
ID-NASSER Hajar
JARA-MIKOLAJCZAK Alésiane
JUNG Paul
KIMMEL Jean-Baptiste

LABORIE Louise
LADJICI Neillas
LAMBERT Florian
LANDURE Fiona
LARRIPA Lucie
LARROUY-CASTERA Tristan
LE HAY Mélodie
LEMONNIER Thomas
LORENZATO Aurélie
MANDRON Alexandrine
MAQUART Alexis
MARTEL Vincent
MARTIN Louis
MATHIS Juliette
MURIGNEUX Léa
NOVEL Audrey
PATEL Alexandre
PILETTÉ PÉAN Arthur
RAIMBAULT Jeanne
RAMIN Sandrine
REZKI Nabil
RIGOLLOT Georges
SOARES Théotime
SOUR Sabrine
THEOPHILE Marie
WELMANT Alexis